

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2021

COMPTE-RENDU

Présents : M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, M. CACHELOU Frédéric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. CASTEIGNAU-CAMPAGNET Sébastien, M. GUIRAUTE André, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Excusée : Mme LESPINASSE Annie

Procuration : Mme LESPINASSE Annie a donné procuration à M. BERGEZ Eric.

Monsieur le Maire s'est retiré lors du vote des délibérations n°2021-1203-2, 2021-1203-3, 2021-1203-5, 2021-1203-6, 2021-1203-8, 2021-1203-9

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de respecter une minute de silence suite au décès de M. LARRENSOU Gaston, qui a été Maire d'Accous de 1971 à 1983 et de 1995 à 2001.

DELIBERATIONS 1-2 et 3 BUDGET COMMUNE : Examen et vote du compte de gestion, Vote du CA et Affectation des résultats 2020

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion, document réalisé par le Percepteur.

Monsieur CACHELOU demande à ce que les comptes de gestion soient approuvés et votés après avoir voté les comptes de la Commune. La secrétaire, Mme JAMOIS, précise que l'ordre des délibérations est le même que les années précédentes.

Monsieur BERGEZ prend la présidence de la séance durant le vote des comptes administratifs de la Commune.

Il donne lecture des délibérations concernant le Budget COMMUNE.

Après la lecture, Monsieur CACHELOU demande plus d'explications.

Il remarque qu'il y a moins de dépenses réalisées que prévues.

Il demande pourquoi il n'y a aucune dépense pour le Bois en 2020. Mme la secrétaire précise que nous n'avons pas reçu les factures dans ce dossier sur l'année 2020.

Il remarque également une forte baisse sur compte 617 « étude et recherche ». En 2019, ce compte avait servi à régler l'étude sur la traversée du gave des eaux usées. Il demande où en est ce projet.

Monsieur le Maire indique que ce dossier est toujours en cours, pour le moment on parle de renforcer la canalisation, ce qui est une bonne solution moins coûteuse. On a demandé à l'État de préciser clairement sa position dans ce dossier.

On attend un rendez-vous avec les services de l'État pour le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels).

Monsieur le Maire précise qu'il vaut mieux essayer de discuter du règlement du PPRN, plutôt que de contredire une étude réalisée par l'État.

M. CACHELOU précise que les études engagées par la Commune, représentent des armes pour lutter contre les décisions de l'État.

M. CACHELOU engage la conversation sur la piste communale qui mène au gîte Bonnemazou.

Elle est communale, mais fermée par une barrière.

Actuellement une famille de 7 personnes habite au gîte Bonnemazou, donc pour leur sécurité la commune a fait élaguer la piste.

La demande d'électrification de M. BONNEMAZOU Michel reste pour le moment sans réponse.

M. GUIRAUTE propose de mettre un panneau pour éviter que des personnes s'engagent sur cette piste.

M. CACHELOU souligne que les recettes sur les cantines ont baissé, dû au covid. Par contre les charges n'ont pas baissé.

La secrétaire explique que les dépenses correspondantes ont baissé également.

M. CACHELOU questionne sur les frais scolaires.

M. le Maire prévoit de faire une réunion avec les autres maires pour renégocier le remboursement des frais scolaires.

La commune d'Osse pose problème pour trouver un accord.

Actuellement, on reçoit 750 € par élève et par an, alors que la charge annuelle pour la commune est de 2000 € par élève (1000 € en scolaire et 1000 € en périscolaire).

Le Maire annonce que l'on perd un ½ poste sur l'école l'an prochain.

Il précise que s'il ne reste que 2 classes, il n'y aura que deux ATSEMs.

Monsieur GUIRAUTE rappelle que M. le Président de la République avait annoncé ne pas fermer d'école.

M. le Maire précise que nous fermons une classe et non une école.

M. CACHELOU questionne sur l'accrobranche.

La commune a fait contrôler l'état de la structure et des arbres, et mis en révision un équipement de jeu.

M. CACHELOU demande s'il y a des repreneurs potentiels.

Le Maire explique que cette activité n'est pas viable à l'année.

M. CACHELOU parle d'une personne d'Aramits qui serait intéressé, M. le Maire informe que cette personne travaille actuellement à Ludopia.

Ludopia serait intéressée pour reprendre l'Accrobranche.

M. GUIRAUTE questionne sur le stationnement pour l'Accrobranche en cas de réouverture.

M. le Maire envisage peut-être d'acheter un terrain près du Haras, pour modifier l'accès et le stationnement à l'Accrobranche.

M. CACHELOU parle de la baisse des recettes de revenus des immeubles (baisse de 27000 €).

M. le Maire explique qu'il y a eu des loyers d'annuler suite au Covid. On a perdu également le loyer de la Bodega, car on a vendu le bâtiment.

3 appartements des gîtes communaux sont loués à l'année.

Monsieur le Maire précise qu'il faudrait réfléchir aux charges des bâtiments communaux (EDF, ...) qui augmentent chaque année. Une étude du SDEPA est en cours sur les charges d'électricité.

Des installations individuelles sur les gîtes communaux (fuel, électricité,...) sont compliquées à mettre en place techniquement.

Sur l'opération « rénovation du gîte d'étape » qui va commencer, Monsieur le Maire regrette que la partie isolation n'ait pas été incluse dans l'opération.

Il faudra profiter de la libération des appartements pour installer un compteur électrique.

La connexion WIFI au niveau des gîtes communaux n'est pas sécurisée.

La secrétaire précise que la location des gîtes communaux a perdu 8000 € dans l'année 2020, par rapport à l'année 2019.

M. CACHELOU remarque que beaucoup d'opérations d'investissement inscrites au budget n'ont pas été réalisées.

Monsieur le Maire précise que certaines opérations d'investissement avaient été inscrites par l'ancienne équipe municipale, et ne pouvaient être retirées dans les comptes (90 000 € bâtiment services techniques, bureau sport nature 48 000 €, ...). Pour les autres opérations on a préféré prendre un temps plus important de réflexion.

Au 1^{er} juillet, il précise que l'ancienne équipe municipale avait engagé au moins 309 000 €, auxquels se sont ajoutés 130 600 € d'investissement de la nouvelle municipalité.

M. CACHELOU remarque que les montants ont été « revus à la baisse » par rapport au budget, pourquoi ? « Nous en sommes agréablement surpris ».

La secrétaire précise que tous les ans les comptes sont ainsi. Il s'agit de prévisions. Nous avons une comptabilité qui nous permet de prévoir des enveloppes conséquentes au budget que ce soit en fonctionnement ou en investissement, d'où les montants moins importants dans les dépenses.

M. CACHELOU demande une dernière chose : l'état de l'endettement de la Commune.

Le Maire indique que l'emprunt du centre d'allotement a été transféré à la CCHB.

L'an prochain 3 emprunts vont de terminer, ce sont des vieux emprunts à environ 4.5 % d'intérêts.

Votées à l'unanimité.

DELIBERATIONS 4-5 et 6 BUDGET AEP : Examen et vote du compte de gestion, Vote du CA et Affectation des résultats 2020

M. CACHELOU remarque qu'il est rassuré au vue des résultats sur le Budget de l'eau.

Votées à l'unanimité.

DELIBERATIONS 7-8 et 9 BUDGET LOT ISEYE : Examen et vote du compte de gestion, Vote du CA et Affectation des résultats 2020

M. BERGEZ continue la lecture des délibérations.

Au niveau du lotissement Iseye, des maisons sont en construction.

Un terrain a été vendu à côté de la maison EDF, un petit lot, c'est un étudiant qui s'installe.

Une autre construction se termine, ce sont des personnes qui louaient à Jouers, et qui s'installent au lotissement.

Nous avons pris également contact avec l'Office des HLM., pourquoi ne pas leur vendre les 3 petites parcelles du lotissement Iseye qui restent à vendre. Pour des maisons en accession à la propriété ou en location.

Il y a actuellement une forte demande d'installation.

Sur Accous, nous avons plusieurs exemples d'achat de maison par des personnes qui s'installent dans la commune. Plusieurs couples avec enfants sont arrivés sur Accous.

M. BERGEZ précise que les HLM doivent avoir 10 années entre deux projets d'HLM sur la commune, ce qui est notre cas. De plus, ils sont sensibles à la requalification des centres bourg.

Nous leur avons montré également la « maison Larré », la maison « Cazenave » et le presbytère.

A priori soit le presbytère, soit les 3 lots d'Iseye, les intéressent.

Dans le presbytère, l'idée est de faire plusieurs appartements. Le temps des travaux, l'abbé Philippe sera relogé aux gîtes communaux, ensuite il aura un des logements.

Il y aurait deux espaces : la cantine scolaire (évitera la traversée de la route par les enfants pour se rendre à la cantine) et un espace pour les personnes âgées (lien sociale).

Sur un tel projet, les HLM pourraient être maître d'œuvre sur l'ensemble du projet.

Une discussion doit avoir lieu entre les élus de la Vallée pour parler du problème de logement.

L'Assemblée vote les comptes de gestion pour chacun des budgets.

Votées à l'unanimité.

DELIBERATION 10 : SIGNALÉTIQUE PASTORALE signature de la convention avec l'IPHB

Nous avons connu durant l'été 2020 d'une forte hausse de la fréquentation.

L'IPHB nous propose de regrouper toutes les communes pour organiser l'installation d'une signalétique pastorale.

Nous souhaitons commander 6 panneaux, pour un montant de 960 €.

M. CACHELOU craint que le regroupement n'aboutisse pas, comme certains regroupements précédents, comme la signalétique des commerces à l'entrée du village.

Monsieur le Maire explique qu'il y a une Charte de la signalétique, réalisée par la CCHB, nous avons donc l'intention de régulariser les panneaux des commerces à l'entrée du village selon la charte. Le coût sera à la charge des commerces qui en fera la demande. Chaque commerce paiera 80 € HT pour pouvoir être indiqué sur ces panneaux.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 11 VOIRIE 2021-2024 : groupement de commande Voirie Convention pour interventions du service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement hors abonnement

Le Maire explique que cette seconde délibération pour le Marché de voirie 2021 -2024 intervient pour valider la convention passée avec le service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'APGL pour suivre ce marché.

M. BERGEZ précise qu'ils ont souhaité demander à l'APGL de suivre les travaux pour avoir un regard neutre et professionnel, le dossier sera suivi par M. LE BRUN.

M. CASENAVE intervient pour signaler que les services de l'APGL ne suivent pas très bien les dossiers. Le démarrage et la fin du chantier se passent bien, mais il y a plus de problèmes dans le suivi des travaux.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 12 ANTENNE TDF Avenant n°1 au bail, prolongation et changement de loyers

TDF nous a sollicité pour prolonger le bail (bail du 30/1/97) et modifier le loyer (actuellement de 500 €). Un avenant sera passé pour augmenter le loyer à 1 000 € et modifier la durée du bail à 20 ans à compter de 2027. La date avancée du renouvellement de bail, est sûrement dû au fait que l'entreprise TDF veut s'assurer l'emprise sur le secteur.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 13 SDEPA : Conseil en Energie Partagé – Convention d'adhésion

Le Maire lit la délibération.

M. CASENAVE rappelle que le SDEPA est un syndicat d'électrification, leur démarche le dérange, mais il comprend la démarche de la mairie.

Ce sont des services que l'on finance (abonnement) et en plus on paie des frais supplémentaires.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 14 INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC Chemin rural du sentier de Jouers

Tout a été régularisé durant l'été.

Il s'agit de corriger le cadastre en redélimitant certaines parcelles.

Tous les propriétaires ont signé.

Nous devons donc délibérer pour ensuite préparer les actes.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 15 INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC Accès aux propriétés ES-QUERRA, FLORENCE et CASTEIGNAU Frédéric

Accès aux propriétés Esquerra, Casteignau Frédéric et Florence.

Dans le dossier de FLORENCE, il y a de l'attente, une des parcelles concernée par cette échange de terrains est encore en cours de numérotation au cadastre.

Le document d'arpentage doit être refait également sur la demande de M. CASTEIGNAU.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 16 ECHANGE DE TERRAINS entre la Commune et M. MARMISSE

On s'est aperçu qu'une partie de la piste était chez M. MARMISSE. Ce dernier souhaitait nous vendre une autre parcelle, nous faisons donc l'échange des deux parcelles.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 17 CENTRE DE GESTION : Approbation du plan de formation mutualisé

M. le Maire donne lecture de la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 18 ESTIVES 2021 : Embauche d'un pâtre communal

Pour le recrutement du pâtre communal, nous avons fait appel à la bourse de l'emploi.

Nous avons reçu 5 candidatures, nous avons sélectionné 3 d'entre elles.

Suite aux entretiens, nous avons choisi Mme LEFILLEUL Aurore, qui a 12 années d'expérience. Elle a 2 jumeaux de 4 ans, qu'elle va scolariser à l'école d'Accous.

Nous créons cet emploi à compter du 1^{er} juin jusqu'à fin octobre 2021.

M. CACHELOU signale de faire attention à l'eau sur la cabane de Bergout et le manque d'eau à Iseye.

La délibération est votée à l'unanimité.

DELIBERATION 19 subvention aide au gardiennage

M. le Maire fait lecture de la délibération.

La délibération est votée à l'unanimité.

BOIS Vente de bois à la Commune de BEDOUS

La commune de Bedous nous a demandé du bois d'affouage.

Nous proposons le prix de 47 € le m³, afin d'équilibrer l'opération.

M. CASTEIGNAU parlait du bois que nous avons acheté à Borce l'an dernier, à 48 € HT.

M. le Maire précise que la différence de coût vient du transport, qui n'est pas le même.

Le problème du coût du bois vient du fait que les entreprises qui interviennent pour le transport et la coupe du bois détiennent le monopole et décident des prix, qui ne cessent d'augmenter.

La délibération est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h49.